

## [Text]

consequently I wanted him to be completely familiar with the reasons for this delay so that he could give the answers to the House that afternoon. Unfortunately, he was out of town that day and I believe the next day, Wednesday, March 8.

**Mr. Brewin:** May I interrupt just for a minute to ask if we will have the letter that has been referred to in the text? I think it would be helpful if we had it.

**Mr. Henderson:** I believe, Mr. Brewin, it was referred to this Committee and I have also attached it to the material in front of you.

**Mr. Brewin:** You have attached it? Thank you very much.

**Mr. Cefik:** It was also tabled in the House.

**Mr. Brewin:** Okay.

**Mr. Henderson:** Unfortunately, the Minister was out of town that day and I believe the next day, Wednesday, March 8, but he was good enough to acknowledge my letter by a telephone call early on Thursday morning, March 9, to say he would table my letter that afternoon which he did.

I told the Minister in my letter on March 7 that there were two basic reasons for these delays; namely, the continual failure of the Public Service Commission to recruit sufficient staff of the calibre required by this office and Treasury Board's downgrading of its 28 senior positions. Both have interfered seriously with the preparation and supervision of the report material which always requires great care, accuracy, checking and rechecking before the finished material can be approved for translation and printing. I would now like to restate these basic reasons and remind the members of the Committee of their history because it is only by understanding this that full appreciation of the reasons for the delay can be obtained and the members can see how the situation has further deteriorated this year. The other reason mentioned in my letter to the Minister, namely the increase in errors in the Public Accounts, I will explain after I have dealt with these two basic reasons.

• 1545

It was in my 1962 Report to the House (tabled on January 21, 1963) that I first reported that due to existing government recruitment procedures I had not been able to carry out the audit work to the extent I considered necessary. The approved establishment for 1962-63 for the Office was 179 whereas we had on strength only 150 employees. Thus, we were 29 short.

In my 1963 Report to the House (tabled February 19, 1964), I reported that the same unsatisfactory situation had continued throughout this fiscal year. I pointed out that:

There are altogether too many instances where staff shortages result in the Audit Office being unable to carry out its test examinations with sufficient frequency or in sufficient depth to achieve even the minimum standard required by modern accepted auditing practice.

The Public Accounts Committee, up to this time, had, as the record shows, strongly recommended to the government that appropriate steps be taken to authorize the

## [Interpretation]

hésité à donner les raisons et j'ai immédiatement écrit une lettre au ministre des finances qui lui a été livrée à son bureau à la première heure le matin suivant, soit le mardi 7 mars. Dans cette lettre, je lui exposais les raisons dans les plus petits détails. J'ai reconnu franchement que le rapport n'avait pas été déposé à temps, lui signalant que cette situation se répétait malheureusement depuis plusieurs années et que, par conséquent, je tenais à ce qu'il en connût à fond les raisons afin qu'il puisse répondre à la Chambre cet après-midi-là. Malheureusement, il était absent ce jour-là et je crois, le jour suivant, le mercredi 8 mars.

**M. Brewin:** Excusez-moi de vous interrompre, mais auriez-vous encore la lettre dont vous parlez dans votre exposé? Il me semble qu'elle pourrait nous être utile.

**M. Henderson:** Je crois, monsieur Brewin; qu'elle a été remise au Comité et je crois l'avoir aussi annexée aux documents que vous avez en face de vous.

**M. Brewin:** Vous l'avez mis en annexe? Merci beaucoup.

**M. Cefik:** Elle a aussi été déposée à la Chambre.

**M. Brewin:** Très bien.

**M. Henderson:** Malheureusement, le ministre était absent ce jour-là et le jour suivant, le mercredi 8 mars, mais il a eu l'obligeance d'accuser réception de ma lettre par téléphone tôt dans la matinée du jeudi 9 mars, et de me dire qu'elle serait déposée l'après-midi, ce qu'il a fait.

J'avais dit au ministre, dans ma lettre du 7 mars, qu'il y avait deux raisons fondamentales excusant le retard; primo, le fait que la Commission de la Fonction publique n'arrivait jamais à recruter un personnel suffisant et à la mesure des fonctions de mon bureau et, secundo, la démotion des 28 postes supérieurs par le Conseil du Trésor. Ces deux facteurs ont gravement nui à la préparation et à la révision des documents qui composent le rapport et qui exigent toujours beaucoup de soin, d'exactitude, de vérification et de revérification, avant de pouvoir transmettre le produit fini aux services de traduction d'impression. J'aimerais souligner à nouveau ces raisons fondamentales et rappeler aux membres du comité les éléments dans leur ordre chronologique, car ce n'est qu'en saisissant bien cet aspect de la question que les membres pourront parfaitement apprécier les causes du retard et constater que la situation s'est encore aggravée cette année. J'examinerai l'autre raison mentionnée dans ma lettre au ministre, à savoir l'accroissement des erreurs dans les comptes

publics, après avoir traité de ces deux raisons fondamentales.

J'ai déclaré à la Chambre pour la première fois, dans mon rapport de 1962 (déposé le 21 janvier 1963) que, par suite des méthodes de recrutement du gouvernement de l'époque, je n'avais pu faire toute la vérification nécessaire. L'effectif approuvé pour le bureau en 1962-1963 comptait 179 employés mais nous n'avions que 150 personnes. Notre personnel comptait donc 29 employés de moins.

Dans mon rapport de 1963 à la Chambre (déposé le 19 février 1964), j'ai indiqué que cette situation avait persisté durant toute l'année financière. J'ai fait remarquer que:

Il arrive trop souvent que, à cause des pénuries de personnel, le Bureau de l'Auditeur ne puisse effectuer les sondages nombreux et approfondis qu'exigent les normes minimums de vérification généralement acceptées.

Le Comité des comptes publics, jusqu'à présent, avait fortement recommandé, comme l'indiquent les procès-ver-